



COLLOQUE

LES 200 ANS DES PRINCIPES DE LA PHILOSOPHIE DU DROIT DE HEGEL

03 juin 2021 - 04 juin 2021
À distance, sur Zoom

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Colloque international organisé par l'Institut Michel Villey

Sous la direction de [Élodie DJORDJEVIC](#) & [Denis BARANGER](#)

Présentation

L'année 2021 est celle des deux cents ans de la publication des *Principes de la philosophie du droit**, dernier des grands écrits systématiques publiés par G.W.F. Hegel et œuvre de la maturité de la figure la plus emblématique de l'idéalisme allemand. À l'occasion de ce bicentenaire, [l'Institut Michel Villey](#), centre de philosophie du droit et de culture juridique, organise un colloque sur et autour de cette œuvre majeure de la philosophie de droit, qui a connu un retentissement et une fortune aussi considérables qu'ambivalents. En effet, à l'instar de l'une des affirmations sans doute la plus fameuse du hégélianisme, selon laquelle « Ce qui est effectif est rationnel ; ce qui est rationnel est effectif » présente dans sa préface, les *Principes de la philosophie du droit* dans leur ensemble ont pu donner lieu aux jugements et aux réceptions les plus contradictoires, conduisant à voir en Hegel le chantre du fait établi (F. Nietzsche) – ou encore à considérer sa pensée comme étant porteuse d'un totalitarisme opposée à la « société ouverte » (K. Popper) – tout autant qu'il a pu servir d'appui et de point de départ à une pensée « jeune hégélienne » dont K. Marx reste le plus fameux représentant. À cet égard, le colloque international organisé au printemps 2021 par l'Institut Michel Villey vise plus particulièrement à une étude de l'ouvrage tendant à évaluer et à mettre en lumière la ressource qu'il a pu et qu'il est susceptible de constituer à l'égard de la compréhension du droit, de certains objets et rapports juridiques, comme de la philosophie du droit elle-même.

Programme

Jeudi 3 juin 2021



Matinée (10h-12h30) : « Le droit hégélien »

10h-10h15 : Accueil des participants et ouverture des travaux

10h15-11h15 : Jean-François KERVÉGAN (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), *Le droit et les droits dans les Principes de la philosophie du droit*

Pause

11h30-12h30 : Louis CARRÉ (FNRS, université de Namur), *Une philosophie éthique du droit - et des obligations*

Après-midi (14h-17h30) : « Les lieux du droit : société civile, État, monde ? »

14h-15h : Sabina TORTORELLA (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), *Le droit entre société civile et État*

15h-16h : Amnon LEV (Université de Copenhague), *La passion de l'État*

Pause

16h15-17h15 : [Élodie DJORDJEVIC](#) (Université Paris 2 Panthéon-Assas), *Hegel et les « différentes branches du droit »*

Vendredi 4 juin 2021

Matinée (10h-12h30) : « Hegel chez les juristes »

10h-11h : Nathaniel BOYD (University of York), *Hegel's Constitutionalism and the Crisis of State Law Doctrine in Weimar*

Pause

11h15-12h15 : [Olivier JOUANJAN](#) (Université Paris 2 Panthéon-Assas), *E.W Böckenförde, hégélien ?*

Après-midi (14h-17h30) : « Hegel en perspective »

14h-15h : Italo TESTA (Université de Parme), *Philia et reconnaissance, Aristote, Hegel, et les dispositions à l'interaction*

15h-16h : Guillaume LEJEUNE (Université de Liège), *La nature a-t-elle des droits ? Hegel et les présuppositions d'un cadre juridique rationnel*

Pause

16h15-17h15 : Gilles MARMASSE (Université de Poitiers), *Le peuple peut-il gouverner ? La question de la démocratie chez Kent, Hegel et Marx*

L'inscription est obligatoire, [par courriel](#), avant le mardi 1er juin, 23h.

Se procurer l'ouvrage du colloque

[Librairie LGDJ](#)



AU PROGRAMME DE
L'AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE 2023

Hegel et le droit

Élodie DJORDJEVIC

« Le système du droit
est le règne de la liberté effectuée »

G. W. F. Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 4

Publié à l'occasion du bicentenaire des
Principes de la philosophie du droit de
Hegel, l'ouvrage propose une analyse
pluridisciplinaire et contemporaine de
sa conception du droit.

contact : epa@u-paris2.fr

